



2026-27

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

MATERNELLES

Du lundi 30 mars au samedi 18 avril 2026

PRENDRE RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE
OU AU 03 81 36 28 80

Lors de l'inscription se munir :

- Pièce d'identité des parents,
- Copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois ou pour les personnes hébergées, certificat d'hébergement ainsi que justificatif et pièce d'identité de l'hébergeant,
- Copie du carnet de santé afin de vérifier que les vaccinations obligatoires sont à jour,
- Autorisation du second parent en cas de divorce et jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant,
- Copie de toutes les pages du livret de famille ou acte de naissance (moins de 3 mois).

**ATTENTION : LES INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE ET LE PÉRISCOLAIRE SE
FERONT À DES DATES DIFFÉRENTES QUI VOUS SERONT
COMMUNIQUÉES ULTÉRIEUREMENT.**



Ville de

Mandeure

2026-27
INSCRIPTIONS SCOLAIRES
MATERNELLES

Du lundi 30 mars au samedi 18 avril 2026

ÉCOLE MATERNELLE BATAILLE



Mme. GRASSET (Directrice)



06 24 73 73 66

ATTENTION : LES INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE ET LE PÉRISCOLAIRE SE
FERONT À DES DATES DIFFÉRENTES QUI VOUS SERONT
COMMUNIQUÉES ULTÉRIEUREMENT.



Ville de
Mandeure

2026-27
INSCRIPTIONS SCOLAIRES
MATERNELLES

Du lundi 30 mars au samedi 18 avril 2026

ÉCOLE MATERNELLE DU BREUIL



Mme. BOEGLI-DELIOT (Directrice)



06 46 86 40 36

À contacter :
sur la pause de midi, de 14h à 15h ou après 16h30.

ATTENTION : LES INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE ET LE PÉRISCOLAIRE SE
FERONT À DES DATES DIFFÉRENTES QUI VOUS SERONT
COMMUNIQUÉES ULTÉRIEUREMENT.



Ville de
Mandeure